

Compte rendu de la réunion inter-amap en date du 14/11/2016

Etaient présents :

Fabien LEGENDRE

Aly EL HADI – AMAP de Méréville

Maryvonne TOURNEUR – idem

Gaëlle LEFER SAUVAGE – AMAP d'Etampes

J Raymond DUPONT – AMAP de Savainy / O

Michel MONBRUN – AMAP Cerny

Christian PESSIDOUS – AMAP de Juvisy

Philippe GENEST – idem

Florent SEBBAN – Maraîchers AMAP Méréville/Pussay/Morigny

Julien HUSSON – AMAP Pussay

Christophe HENNEQUIN – AMAP Vert le Grand

Corinne et Christian PERREAU – Maraîchers AMAP de Vert le Grand

Marie Anne RECROSIO – AMAP Lisses

Mélanie et Patrick PORTAL – Les jardins de Saint Germain

Pierre LARCHEVEQUE – AMAP de Morigny

Anne POUILLET – AMAP de Morigny

Muriel PEINEAU – idem

Point sur la CDPENAF (Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers).

Cette commission étudie les SCoT (schéma de cohérence territoriale), PLU, demande de permis de construire... et donne des avis notamment sur le changement de destination d'espaces agricoles ou naturels.

Liaison routière ZAC Bois Bourdon - Parc Sud Essor - Etampes

L'enquête publique pour la déviation à l'entrée nord d'Etampes vient de se terminer. D'ici un mois le rapport du commissaire enquêteur sera disponible. Ce projet entraînerait la disparition d'un espace forestier sensible.

SCOT Val D'orge - Coeur d'Essonne - Base Aérienne militaire 217

Le projet de réaménagement de la B.A. 217 à Brétigny comprend 60 ha d'agriculture bio, de l'élevage bio et un volet de formation à la permaculture, mais ils ne trouvent pas de porteur de projet. Pour des raisons d'urbanisme, les projets qui seraient déposés pourront être facilement annulés. A suivre.

Urbanisme & Enquêtes publiques

On retrouve sur le site internet de la préfecture les enquêtes publiques en cours. Il est important d'intervenir au moment de l'enquête publique pour des projets qui nous tiennent à cœur, avec des questions pertinentes et de bon sens. Cela montre notre bonne foi en cas de litige ultérieur.

Les AMAP, de par leur engagement pour les maintien des activités agricoles non agro-industrielles, peuvent prendre part dans les projets communaux. Pour en avoir connaissance, il suffit simplement d'être présents aux conseils municipaux.

IDF - Point sur la politique agricole régionale de Valérie Pécresse :

Contrairement à ses engagements de campagne en faveur des producteurs bio, Valérie Pécresse a décidé de couper des financements importants pour le maintien et le développement de l'agriculture bio : fin des subsides versés aux champs des possibles (pépinières d'accueil de producteurs en projet), et à Terre de liens (achats fonciers solidaires), et baisse des subventions versées à l'Interamap et au GAB (groupement des agriculteurs Bio) (-50% sur budget 2017?).

Les régions PACA / Auvergne rencontrent les mêmes problèmes de baisse ou disparition des financements aux réseaux d'aide au bio.

La pétition signée par de nombreux amapiens et sympathisants (11500 signataires), ainsi que l'événement festif « enterrement des promesses Bio de campagne de Valérie Pécresse » ont permis à l'interamap d'avoir des rendez-vous au conseil régional, pour demander des amendements et une révision du budget. Il faudrait avoir des échos médiatiques. Pour cela, le projet est de faire une « soupe-musette » avec accompagnement à l'accordéon devant le conseil régional (Métro St François-Xavier). La date est arrêtée au 15/12 de 18 à 19h, à l'occasion de la première session plénière. L'idéal serait que les AMAP y soient visibles (banderoles...). Un mail sera diffusé aux AMAP pour les faire suivre au plus grand nombre. Il y aura des vidéos sur le site INTERAMAP.

Point du MIRAMAP (réseau interrégional des AMAP).

Lancement d'une nouvelle campagne : « nous mangeons, nous produisons, nous décidons. ». Pour la faire vivre, il est question d'une pièce de théâtre-forum jouée localement sur le thème des décisions agricoles et territoriales. S'impliquer pour faire ouvrir les instances.

L'appel aux bonnes volontés est lancé pour l'écriture du texte. Une réunion préparatoire est organisée le 27/11/2016, contacter le MIRAMAP.

Point sur le prépaiement par chèque des parts de récolte.

La mort annoncée des chèques se précise. La réduction de validité des chèques de un an à 6 mois est reportée mais cela pourrait poser des problèmes pour la gestion financière des AMAP si ces dispositions étaient remises à l'ordre du jour. Pour les producteurs, les versements par virements bancaires réguliers ne présentent pas la même sécurité financière, puisqu'ils peuvent être annulés. D'autres structures seraient également concernées par ce problème. Il y a la possibilité d'avoir des prépaiements par carte bancaire mais cela n'est pas envisagé pour les AMAP (nécessité d'un terminal CB). Il faut réfléchir à la possibilité de créer des comptes au nom des producteurs avec un regard sur le compte donné aux trésoriers pour vérifier le bon versement des virements aux dates prévues.

La prochaine réunion est fixée à Lisses, le mercredi 11 janvier 2017. Bonne année !